

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, sous la présidence de la Mairesse, tenue le 20 mai 2020, par voie de vidéo conférence, en huis clos, suite à l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum.

La Mairesse, Madame Kimberly Meyer

Madame la conseillère : Madame Barbara McDonald
Messieurs les conseillers : Monsieur Philippe Couture
Monsieur Peter Richardson
Monsieur Éric Lessard
Monsieur Jean Cloutier
Monsieur Christian de Varennes

La secrétaire-trésorière, Stéphanie Carrière, est présente.

1. Résolution 2020-05-069 - Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance
3. Poursuite du processus décisionnel pour le projet de Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
4. Avis de motion : Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
5. Adoption du premier projet de Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
6. Poursuite du processus décisionnel pour les Règlements suivants :
 - 6.1. Projet de Règlement 2020-01 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
 - 6.2. Projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement 2013-005 relatif à la construction
 - 6.3. Projet de Règlement 2020-04 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
 - 6.4. Projet de Règlement 2020-06 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
7. Période d'intervention des membres du conseil
8. Période de questions
9. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.

3. Résolution 2020-05-070 - Poursuite du processus décisionnel pour le Règlement 2013-003 relatif au zonage

Considérant l'arrêté ministériel 2020-033;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord déclare que la procédure décisionnelle ne sera pas suspendue pour le Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Avis de motion : Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Barbara McDonald qu'il y aura adoption du premier projet de règlement intitulé : «Règlement no. 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage», est déposé séance tenante.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du Règlement no. 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

AVIS est de plus donné, en raison des mesures particulières de la COVID-19 et conformément à l'arrêté 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, que le Conseil tiendra une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée au préalable par un avis public, afin d'entendre les personnes sur le projet de règlement.

5. Résolution 2020-05-071 - Dépôt du projet de Règlement no. 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a dûment été donné séance tenante par Madame la conseillère Barbara McDonald;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le projet de Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Résolution 2020-05-072 - Poursuite du processus décisionnel pour les Règlements suivants :

- 6.1** Projet de Règlement 2020-01 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
- 6.2** Projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement 2013-005 relatif à la construction
- 6.3** Projet de Règlement 2020-04 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage
- 6.4** Projet de Règlement 2020-06 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-033;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que la procédure décisionnelle ne sera pas suspendue et que le Conseil tiendra une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée au préalable par un avis public, afin d'entendre les personnes sur le projet de Règlement 2020-01 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage, le projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement 2013-005 relatif à la construction, le projet de Règlement 2020-04 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage, et sur le projet de Règlement 2020-06 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Période d'intervention des membres du conseil -

8. Période de questions -

9. Résolution 2020-05-073 - Clôture et levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 17 :15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Madame Kimberly Meyer
Mairesse

Madame Stéphanie Carrière
Secrétaire-trésorière